

Certains des navires de guerre déclarés comme surplus par la Marine royale canadienne ont été vendus à des puissances amies pour servir de garde-côtes ou de navires-écoles; d'autres ont été vendus pour être transformés pour le commerce. Certaines transactions comportaient une entente que la transformation devait se faire dans un chantier naval canadien afin de fournir du travail aux ouvriers canadiens. Les corvettes plus petites et plus anciennes n'ont pas trouvé preneur et ont été mises au rebut; la situation de l'acier était telle durant l'année que leur démolition pour la fonderie a été considérée comme opportune.

L'aspect économique de la transformation et de l'adaptation a joué contre une grande variété d'articles confiés à la Corporation des biens de guerre pour liquidation. Plusieurs machines et beaucoup d'outillage destinés à des fins de guerre ne servent guère et même pas du tout en temps de paix. Ce problème s'est souvent présenté au sujet des avions de surplus. Il s'en est vendu une partie pour service en dehors du Canada; un nombre limité de modèles susceptibles d'être transformés ont été vendus à des Canadiens, tandis que plusieurs avions légers ont été vendus à des aéroclubs. Cependant, à la plupart des avions de surplus il ne pouvait être accordé un permis de tenir l'air en ce pays; aussi, après que tous les instruments et toutes les pièces avaient été enlevés, les charpentes et les châssis étaient offerts à prix modiques, mais souvent l'acheteur payait plus cher pour le démontage que pour le châssis. Un grand nombre de roues d'avions de surplus et de métal d'avions de surplus ont trouvé preneur dans les localités où le matériel était employé à la fabrication de remorques et de baladeuses d'usine.

Le programme de liquidation de la Corporation comporte trois catégories de priorités: (1) ministères du gouvernement fédéral; (2) ministères des gouvernements provinciaux; (3) municipalités, maisons d'enseignement et certains organismes de bienfaisance sans but lucratif. Quand il a été satisfait aux priorités, le reste est vendu par les succursales de la Corporation aux débouchés ordinaires qui alimentent le commerce de détail. En général, c'est la façon de procéder pour la grande variété d'articles de consommation, qui forment une longue liste, mais le programme comporte également des ventes directes dans des divisions particulières telles qu'immeuble, édifices, terrains sans immeuble, établissements industriels, machines-outils, machines, avions, navires, et dans les domaines où les transactions se font habituellement par les acquéreurs eux-mêmes ou par l'intermédiaire de courtiers reconnus.

Quand la Corporation reçoit un surplus de marchandises d'une marque de commerce particulière, elle les offre d'abord au manufacturier lui-même. Les voitures de tourisme et les véhicules commerciaux usagés, déclarés surplus par les services armés, ont été vendus aux agents des manufacturiers. Cette manière de procéder s'est développée quand il s'est produit un surplus de camions usagés de l'armée; une grande proportion de ces véhicules ont été vendus par des fédérations agricoles à des cultivateurs qui garantissaient qu'ils s'en serviraient sur leurs propres terres.

La Corporation a disposé d'un grand nombre de véhicules de transport militaires, de camions à benne basculante et de châssis avec carrosseries d'ambulance par l'intermédiaire de la Commission canadienne d'exportation, qui ont été expédiés à l'Europe et à l'Asie pour servir à l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies.

Pour aider à l'œuvre de secours entreprise dans plusieurs pays par l'A.S.R.N.U. et les organismes nationaux reconnus de secours, une grande quantité d'uniformes usagés de la marine, de l'armée et de l'aviation et de chaussures usagées dont n'avaient plus besoin ces services ont été teints, réparés et remodelés pour répondre